

AUTECHAUX Environnement

Les éoliennes expliquées aux collégiens

Les collégiens des Clairs-Soleils (Besançon) ont découvert l'univers des éoliennes dont le centre d'exploitation et de maintenance est construit à Autechaux dans la zone Europolys.

Accueillis par des représentants de la société Innergex, de Jean-Yves Brunella, maire d'Autechaux, les collégiens des Clairs-Soleils (Besançon), sont venus découvrir le monde des éoliennes et plus particulièrement les parcs éoliens Rougemont Baume-les-Dames et Vaite Bussièrès (43 éoliennes situées sur 12 communes).

« C'est magique c'est beau »

Première réaction des élèves : « C'est magique, c'est beau. » Puis viennent les questions sur la hauteur, le poids, la puissance, la durée de vie, les métiers qui découlent de l'éolienne, de la construction à la mise en service, en passant par l'entretien, l'électricité nécessaire pour les réaliser et les faire fonctionner.

Ce sont des élèves vraiment intéressés par le développement durable et... leur avenir qui ont fait de cette visite une réussite qui va emmener les trois professeurs présents à réaliser un travail interdisciplinaire au lycée.

Les élèves ont commencé



Les élèves des Clairs-Soleils découvrent le monde des éoliennes. Photo ER

la visite par le centre d'exploitation et de maintenance construit à Autechaux dans la zone Europolys.

L'éolienne dans le détail

Puis au pied d'une éolienne, ils ont découvert son fonctionnement.

Entre les fondations, le couplage électrique, le mat, le système d'orientation, les pales, le moyeu et commande de rotor, le frein, le multiplicateur, le générateur et le système de régulation électrique, le fonctionnement (l'éolienne transforme l'énergie climatique du vent en énergie mécanique puis

en électricité), les élèves ont pu poser toutes les questions au représentant d'Innergex qui pédagogique-

ment a su apporter les bonnes réponses. Les élèves ont été tellement passionnés qu'ils envisagent de revenir.

Les éoliennes en chiffres

Le parc Rougemont Baume-les-Dames (Autechaux, Fontenelle-Montby, Mésandans, Rillans, Trouvans, Vergranne, Verne, Vithorey) compte 29 éoliennes et 14 pour la Vaite-Bussièrès (Cendrey, La Tour-de-Scay, Rougemontot, Villers-Grélot). Les éoliennes sont la propriété de Innergex. La puissance totale installée est de 119,54 MW, et la production de 278 GWh chaque année soit l'électricité hors chauffage du Grand Besançon. La hauteur (qui impressionnait les élèves) en bout de pale est de 170 mètres pour une hauteur de 110 mètres. Quant au poids, une pale varie entre 10 et 30 tonnes. La durée de vie est d'environ 25 ans et les rejets de CO2 évités par an s'élèvent à 76 000 tonnes.

BAUME-LES-DAMES Coronavirus

CCDB : l'économie de proximité au programme



Le dispositif FRT est ouvert aux commerces locaux et à ceux du secteur de la CCDB. Photo ER

Avec la crise sanitaire et son impact sur les acteurs de l'économie de proximité, Jean-Yves Brunella, maire d'Autechaux et vice-président de la Communauté de communes Doubs Baumois en charge de l'économie, propose d'utiliser des fonds pour les redynamiser.

Jean-Yves Brunella, maire d'Autechaux, et vice-président de la Communauté de communes Doubs Baumois en charge de l'économie, déclare que les très petites entreprises de Bourgogne Franche-Comté, colonne vertébrale de l'économie de proximité sont particulièrement impactées par la crise liée au Covid-19. Il informe ses collègues que la Région de BFC est intervenue de façon massive en complément des mesures pri-

ses par l'État pour couvrir les besoins urgents de liquidités des très petites entreprises (TPE) rencontrant des difficultés conjoncturelles suite à une perte de chiffres d'affaires.

Pour les artisans, commerçants, entreprises de services...

Le vice-président indique que le conseil Régional a décidé d'amplifier son soutien en faveur de l'économie de proximité en y associant les EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale). Ainsi le « Pacte régional pour l'économie de proximité » s'appuie sur un engagement financier de la Région BFC, de la Banque des Territoires et des EPCI.

Qui en bénéficient ? Les artisans, commerçants, entreprises de services... Entre 0 et 10 sala-

riés en équivalent temps plein. Deux fonds de financement sont prévus par la Région : le fonds régional d'avances remboursables (FARCT) et le fonds régional des territoires (FRT). Il est proposé de contribuer au FARCT à raison de 1 € par habitant (16 074 €) et du même montant au FRT (16 074 €). Ce fonds (FRT) sera utilisé en partenariat avec l'association des commerçants et artisans de Baume-les-Dames (Baume Bienvenue) dans le cadre de l'opération de fin d'année. L'objectif étant de dynamiser les commerces de proximité, de créer un lien entre les personnes et commerces des différents secteurs (Baume-Bienvenue ouvre le dispositif aux commerces des autres communes de la CCDB). Accord de l'assemblée à l'unanimité.